

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Florian Duchesneau	8 306	4 153
Régent Bastien	33 500	16 750
Hébert Huard	8 167	4 083
Nathalie Castilloux	8 960	4 480
Solange Castilloux	7 967	3 983
Henri Alain	8 167	4 083
Roméo Briand	8 167	4 083

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).